

Sont présents :

Le maire : Stéphane Gamache

Les conseillers :

Poste no 1 : Mathieu Blanchette
Poste no 2 : Harold Mercier, maire-suppléant
Poste no 4 : André Morin
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard

Et :

Le directeur général : Daniel Fournier

Est absent :

Le conseiller :

Poste no 6 : André Minville.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 03.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2026, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2026.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS.

8. CORRESPONDANCE.

PUBLIQUES.

11. PAIEMENT DE LA FACTURE CA610Z6URACCUI À AMAZON.
12. PAIEMENT DE LA FACTURE 1019272853 À DELL CANADA INC.
13. COMMANDE ANNUELLE DE SEL POUR L'HIVER 2026-2027.
14. DEMANDE DE SOUTIEN À LA M.R.C. LA CÔTE-DE-GASPÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE MUNICIPAL.
15. AFFAIRES NOUVELLES.
 - A)
 - B)
 - C)
16. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
17. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
ANDRÉ MORIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec
l'ajout au point 15 - AFFAIRES NOUVELLES - des
points suivants :

- A) OFFRE DE SERVICES DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ - ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ET STRUCTURE DU DIALOGUE.
 - B) POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RELATIVEMENT AU FONDS PREMIÈRE ENTREPRISE DE LA POINTE DE LA GASPÉSIE.
3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du
10 juillet 2026 est déposé.

Suite à ce dépôt,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
HAROLD MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du
10 juillet 2026 soit et est adopté tel que
présenté.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2026, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.

Le bordereau des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2026, excluant les dépôts salaires et qui s'élève à 253 089,67 \$ \$ est déposé pour acceptation par les membres du Conseil.

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le bordereau des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2026, excluant les dépôts salaires soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

Les chèques 2 809 à 2 815, les dépôts directs 3 009 à 3 059 ainsi que les prélèvements 2 139 à 2 171 confirment les paiements effectués du 1^{er} au 31 juillet 2026 et totalisant la somme totale de 253 089,67 \$.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2026.

Le rapport des revenus et dépenses au 31 juillet 2026 est déposé pour approbation des membres du Conseil. Le rapport des revenus et dépenses au 30 juillet 2026 se lit comme suit :

Revenus :

Au 31 juillet 2026 : 1 956 942,57 \$

Dépenses :

Au 31 juillet 2026 : 1 466 215,98 \$

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport des revenus et dépenses au 31 juillet soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.

Aucun rapport n'est déposé

8. CORRESPONDANCE.

Patricia Chartier, relativement à la relocalisation et services de garde : un programme qui risque d'aggraver la pénurie de place.

3. Lettre transmise par le maire, monsieur Stéphane Gamache, au maire de Malartic, monsieur Martin Ferron, afin de le remercier de leur accueil lors de la visite de leur municipalité.
4. Résolution de la Municipalité de Maria relativement à une demande auprès du ministère de la Sécurité intérieure afin de procéder à une modification du Cadre de prévention des sinistres.

9. RÉSOLUTION 26-087 - PAIEMENT DE LA FACTURE DE RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE DOMMAGES ET AUTOMOBILES DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE À FQM ASSURANCES POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2027.

CONSIDÉRANT QUE la facture de renouvellement 24824 de FQM Assurances pour les assurances de dommages et automobiles de la Ville de Murdochville au coût de 101 455,02 \$, taxes incluses.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville autorise le paiement de la facture de renouvellement 24824 de FQM Assurances pour les assurances de dommages et automobiles de la Ville de Murdochville, au coût de 101 455,02 \$, taxes incluses.

10. RÉSOLUTION 26-088 - PAIEMENT DE LA FACTURE 030-2026 DE TERRES PUBLIQUES.

CONSIDÉRANT la facture 030-2026 de Terres publiques au montant de 5 748,75\$, taxes incluses.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'autorisation de paiement de la facture 030-2026 de Terrain publiques soit et est donnée pour la somme de 5 000 \$ plus taxes applicables,

360°, 4K intelligente, microphone
et haut-parleur.

CONSIDÉRANT QUE cette facture s'élève à
3 104,31 \$.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ
MORIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'autorisation de paiement de la facture
CA61OZ6URACCUI d'Amazon soit et est donnée pour
la somme de 2 699,99 \$ plus taxes applicables,
soit un total de 3 104,31 \$.

**12. RÉSOLUTION 26-090 - PAIEMENT DE LA FACTURE
1019272853 À DELL CANADA INC.**

CONSIDÉRANT QUE les ordinateurs du service
administratif de la Ville ne
supportent plus les mises à jour
nécessaires aux logiciels
d'opérations régulières de la
Ville.

CONSIDÉRANT la facture 1019272853 de DELL
Canada inc. pour l'achat de
2 ordinateurs pour le service
administratif de la Ville de
Murdochville au montant de
2 989,33 \$.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
MATHIEU BLANCHETTE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'autorisation de paiement de la facture
1019272853 de DELL Canada inc. soit et est donnée
pour la somme de 2 599,98 \$ plus taxes
applicables, soit une somme totale de 2 989,33 \$.

**13. RÉSOLUTION 26-091 - COMMANDE ANNUELLE DE SEL POUR
L'HIVER 2026-2027.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville doit
avoir en entreposage une quantité
de sel abrasif suffisante pour
assurer l'épandage pour la
période hivernale 2026-2027.

CONSIDÉRANT le coût à la tonne offert par la
compagnie Mine Seleine, soit
139,50 + taxes applicables.

coût de 139,50 \$ la tonne plus taxes applicables.

**14. RÉSOLUTION 26-092 – DEMANDE DE SOUTIEN À LA M.R.C.
LA CÔTE-DE-GASPÉ POUR LAMISE EN PLACE D'UN
ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE MUNICIPAL.**

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. La Côte-de-Gaspé
accepte de contribuer
financièrement à la mise en place
d'un accompagnement stratégique
municipal.

POUR CE MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville autorise le dépôt
d'une demande d'aide financière pour la mise en
place d'un accompagnement stratégique municipal
auprès de la M.R.C. La Côte-de-Gaspé.

QUE le directeur général et greffier, monsieur
Daniel Fournier, soit et est autorisé à signer au
nom de la Ville de Murdochville tout document
relatif à cette demande d'aide financière.

15. AFFAIRES NOUVELLES.

**A) RÉSOLUTION 26-093 – OFFRE DE SERVICES DE
TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ –
ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ET STRUCTURE DU
DIALOGUE.**

CONSIDÉRANT le document d'offre de services
de la firme Transfert Environ-
nement et Société pour accom-
pagner la Ville de Murdochville
afin qu'elle puisse reprendre
l'initiative, structurer sa
propre lecture du projet et
établir un rapport de dialogue
plus équilibré avec Métaux
Osisko.

CONSIDÉRANT QUE cette offre est d'une valeur de
40 000 \$ plus taxes applicables.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre de
la firme Transfert Environnement et Société au
coût de 40 000 \$, plus taxes applicables.

de la Pointe de la Gaspésie en collaboration avec la Ville de Gaspé, la M.R.C La Côte-de-Gaspé, la SADC Gaspé, la cellule du Réseau Mentorat de la Côte-de-Gaspé et de la Municipalité de Cloridorme.

CONSIDÉRANT la proposition d'investissement à ce Fonds suggérée à la Ville de Murdochville, soit une somme approximative de 4 250 \$.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte d'investir au Fonds Première Entreprise de la Pointe de la Gaspésie une somme de 4 250 \$.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Les questions posées reçoivent une réponse de la part du maire, monsieur Stéphane Gamache.

17. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

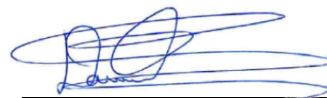
L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclarée fermée. Il est 20 h 15.



Stéphane Gamache
Maire



DANIEL FOURNIER
Directeur général et
greffier